

LES FAISANS

HATIER

LES FAISANS

FRANÇOIS MAILLET
1871-1951

Éditions
Gallimard

Collection Bibliothèque de la Pléiade

1971

EL H°Z
2043



1330222

63

LES FAISANS

FRANÇOIS BIADI
PIERRE MAYOT



F RAUNE SAUVAGE

COLLECTION DIRIGÉE PAR ANTOINE COHEN-POTIN

HATIER

SOMMAIRE



Illustration de la page 10 :
Les faisans.
Peinture de Joseph Oberthur
(1872-1956)
Collection particulière.

Toute représentation, traduction,
adaptation et reproduction, même
partielle, par tous procédés, en tous
pays, faite sans autorisation
préalable est illicite et exposerait le
contrevenant à des poursuites
judiciaires.
Réf. Loi du 11 mars 1957.
© 1990, Hatier Éditions S.A.,
Paris, France.
ISBN 2-218-07-779-5
Dépôt légal : n° 106 49, juin 1990

LE FAISAN COMMUN

LE FAISAN À TRAVERS LES ÂGES	16
Ses pays d'origine	16
Évolution de l'espèce en France	18
LES FAISANS DANS LE MONDE	22
Une classification difficile	22
Les groupes de faisans actuels	24
La protection des faisans dans le monde	29
UN OISEAU MAJESTUEUX	30
Coq, poule et faisandeaux	30
Distinction des sexes	30
La détermination de l'âge	36
LES SIGNES DE PRÉSENCE	40
Les traces de son passage	40
Cris et chants	48
LA VIE EN NATURE	48
L'habitat	50
Valeur et capacité des milieux	52
Fréquentation du milieu	52
Le régime alimentaire	55
VIE ET COMPORTEMENT DU FAISAN	58
Formation des groupes reproducteurs	68
Ponte et couvaision	80



L'élevage des jeunes	86
Dislocation des groupes reproducteurs	88
LES POPULATIONS DE FAISANS	90
Dynamique de population	90
Principaux facteurs	93
Densité et structure des populations	96

LE FAISAN VÉNÉRÉ

LE FAISAN VÉNÉRÉ	102
Une introduction récente	102
Un oiseau très rustique	106

L'AMÉNAGEMENT CYNÉGÉTIQUE

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ESPACE	116
Diversification du paysage	116
Réduction des pertes	128
LE REPEUPLEMENT	132
L'ÉLEVAGE DES FAISANS	142
Une méthode ancienne	142
Situation en France et dans le monde	144
Réussir un élevage de faisans	146
Élevage et repeuplement en faisan vénéré	150

LA CHASSE

LE FAISAN, LA CHASSE ET L'HISTOIRE	154
Un gibier à noblement chasser	154

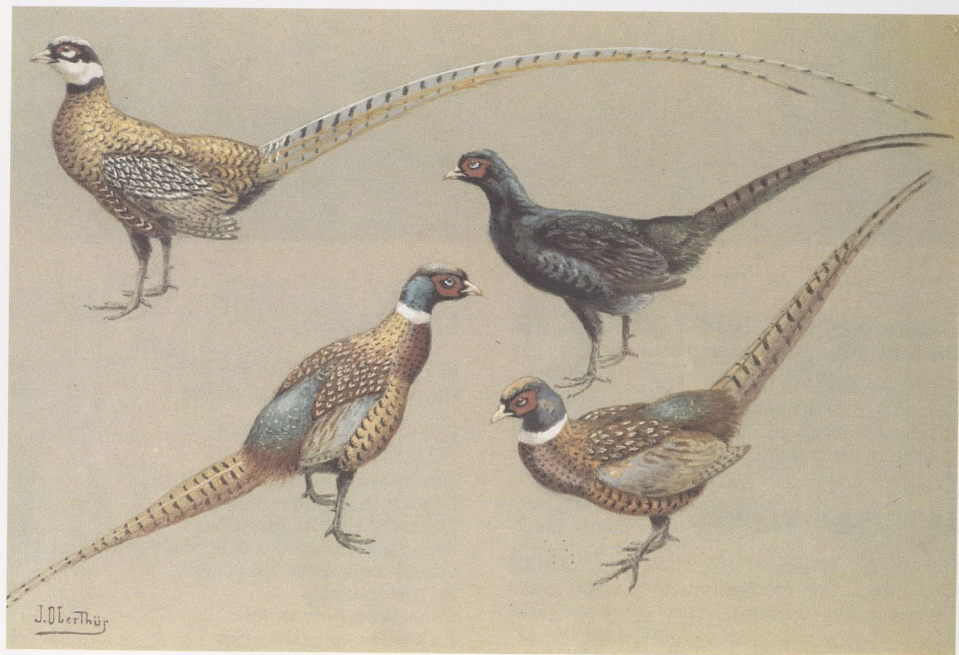
GESTION CYNÉGÉTIQUE DES POPULATIONS	160
Une redistribution des responsabilités	160
Le recensement des populations	162
Les comptages au printemps	162
Estimation de l'indice de reproduction	167
Quand on ne peut pas compter les reproducteurs	169
Connaissance du tableau	170
Estimation du prélèvement	170
Que penser des réserves ?	172
Gestion du faisan vénéré	174

LA CHASSE AU FAISAN	176
Une chasse difficile	176
Un oiseau de chasse passionnant	179
Les modes de chasse	183
La chasse du faisan vénéré	188

QUEL AVENIR POUR LE FAISAN ?	190
------------------------------	-----

ÉPILOGUE	192
----------	-----

ANNEXES, INDEX, RÉFÉRENCES	194
----------------------------	-----



Quand Jason partit conquérir la Toison d'or, il y a plus de 3 000 ans, il ne se doutait certainement pas qu'il serait à l'origine de la grande aventure du Faisan à travers le monde. C'est probablement lui, en effet, qui introduisit cet oiseau en Grèce, à partir de quelques spécimens capturés dans le Caucase, aux portes de l'Orient, dans l'actuelle Géorgie. Plus tard, la dispersion du Faisan coïncida avec les grandes événements de l'histoire. Ce furent d'abord les Romains qui le ramenèrent de Grèce après la conquête de ce pays, berceau de notre culture, et le dispersèrent comme oiseau d'ornement en Italie, en France et en Allemagne. Il parvint en Grande-Bretagne avec l'invasion des Normands. Plus près de nous, il fit souvent partie des produits de luxe que les marchands ramenaient d'Asie, au même titre que les épices, les étoffes fines ou les objets d'art. Il conquiert aussi l'Amérique après plusieurs tentatives infructueuses. Aujourd'hui, il est présent à l'état naturel dans les régions tempérées de l'Amérique du Nord et de l'Europe mais aussi dans l'hémisphère sud, au Chili et dans quelques îles comme la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie ou Sainte-Hélène, et il n'est pas exclu qu'il ait colonisé récemment d'autres pays.

Le Faisan qui n'avait pas quitté l'Asie pendant des millions d'années fit donc son entrée sur les autres continents par la « grande porte ». En France, à l'époque féodale, les chevaliers prononçaient des vœux sur cet oiseau et les rois, en accordant le droit de chasse aux habitants de certaines localités, en exceptaient souvent le faisan ou ne permettaient de le chasser que « noblement ». Ainsi, il a tout de suite été considéré comme un gibier royal. Encore de nos jours, il est le principal attrait de chasses prestigieuses et de chasses officielles auxquelles sont conviés les hôtes de marque. Mais il est surtout devenu un gibier des plus populaires puisque plus de six millions de ces gallinacés sont prélevés chaque année en France, ainsi que des dizaines de millions dans le reste de l'Europe et aux États-Unis.

Le chasseur est tout aussi fier de faire dépasser de son carnier la queue d'un faisan que les oreilles d'un lièvre. Il a raison, car malgré son poids, que ce soit à terre ou en vol, cet oiseau de chasse se déplace avec une rapidité surprenante : son vol dépasse souvent soixante-dix à quatre-vingt kilomètres à l'heure. Il parvient également à se dissimuler dans n'importe quelle touffe d'herbe et à circuler, même à découvert, avec une absolue discrétion en utilisant les moindres déclivités du terrain. Certes, il s'envole parfois avec bruit près du chasseur, mais ce comportement lui sauve souvent la vie par la surprise qui l'accompagne.

On parle à tort du Faisan puisqu'une cinquantaine d'espèces et plus de cent vingt sous-espèces ont été répertoriées dans leur pays d'origine. Trois espèces sont chassées en Occident : *Phasianus colchicus* et *Phasianus versicolor* – dont une partie de leurs trente-quatre sous-espèces se sont croisées entre elles pour produire les faisans communs – et *Syrmaticus reevesi*, le Faisan vénéré. D'autres sont devenues, en dehors de l'Asie, des oiseaux d'ornement, les plus connus étant les faisans dorés, les faisans argentés et les paons. L'ancêtre de nos poules domestiques est également un Faisan, du genre *Gallus*.

Le Faisan commun porte bien mal son nom. Le terme « commun » s'est sans doute imposé parce qu'on ne savait plus comment caractériser les produits des innombrables croisements réalisés en élevage mais l'oiseau n'a rien de commun. Il est beau et mystérieux comme les masques des artistes de son continent d'origine. Ses mœurs et sa biologie sont curieuses et originales et ont inspiré d'innombrables travaux scientifiques. C'est une des rares espèces d'oiseaux qui ne vit généralement pas en couples. La polygamie est la règle au printemps pendant la saison des amours. Sauf exception, les coqs ne couvent pas et ne participent pas à l'élevage des jeunes. À l'issue des combats spectaculaires avec leurs congénères, ils choisissent un territoire qu'ils défendent contre les autres mâles et ils émettent alors fréquemment un chant printanier caractéristique pour attirer les femelles. Ces dernières se rassemblent en harems, jusqu'au moment de la couvaie avec le coq de leur choix qui les protège des prédateurs et des assiduités des autres mâles qui n'ont pas pu attirer de compagnes. Les quelques poules qui vivent seules passent beaucoup plus de temps que les autres en éveil, à surveiller les alentours et beaucoup moins à se nourrir et à se reposer. Les poules confectionnent leur nid dans une petite cuvette creusée dans le sol où elles pondent une douzaine d'œufs. Les faisandeaux naissent après vingt-quatre jours d'incubation et sont tout de suite capables d'aller chercher leur nourriture. Ils forment avec leur mère une compagnie unie jusqu'à l'automne. Tous les oiseaux se rassemblent ensuite en groupes, souvent formés de mâles ou de femelles, pour utiliser au mieux les rares ressources de l'hiver et prévenir les attaques des prédateurs.

Les facultés d'acclimatation du Faisan commun sont énormes comme en témoigne la diversité des régions qu'il a colonisées. Ses capacités de multiplication sont également

surprenantes quand les circonstances le permettent. L'« explosion » de l'espèce dans certaines régions des États-Unis, à la fin des années 1930, a étonné les biologistes. Hélas, de nos jours, la qualité de ses habitats se dégrade, non seulement là où il s'est acclimaté mais aussi en Asie où de nombreuses espèces ou sous-espèces sont en danger. Le phénomène intervient aussi bien quand l'agriculture s'intensifie – les parcelles non cultivées se raréfient – que quand elle disparaît, car celle-ci est indispensable. Plusieurs associations, dont la World Pheasant Association fondée en 1975, s'efforcent de les sauvegarder en créant des réserves et en développant des élevages pouvant constituer des stocks génétiques. En France, où l'espèce était abondante, surtout dans le nord, au cours de la première moitié de ce siècle, les populations naturelles ne sont plus très nombreuses mais leur présence dans des milieux divers prouve qu'elles pourraient se multiplier à nouveau.

Le Faisan vénéré affectionne particulièrement les milieux forestiers diversifiés. Introduit plus récemment en Europe, en 1931, puis en Amérique du Nord, il n'a pas révélé jusqu'à ce jour d'aussi grandes possibilités de développement. Cependant, sa magnificence et la rapidité de son vol en font un oiseau qui compense largement sa relative rareté par les plaisirs que procurent sa vision et sa chasse. Sa silhouette interminable ondulante au-dessus des grands arbres ne peut s'oublier.

Une meilleure connaissance par le public des mœurs de ces oiseaux passionnants et attachants et l'adoption de règles de gestion et de sauvegarde, comme pour les autres gibiers, devraient contribuer à développer ces espèces qui font partie de notre patrimoine faunique depuis que les seigneurs du Moyen Âge les ont libérés. C'est pour que la présence d'un faisan immobile et serein à l'orée d'un bois demeure familière que nous avons souhaité rédiger cet ouvrage.

François Biadi et Pierre Mayot



LE FAISAN COMMUN



LE FAISAN À TRAVERS LES ÂGES

DEPUIS PLUS
DE TRENTE
SIÈCLES,
IL A CONQUIS
L'EUROPE
GRÂCE AUX GRECS
ET AUX ROMAINS.

SES PAYS D'ORIGINE

Le berceau du Faisan est très probablement la Chine et certaines régions des pays limitrophes. Il s'est ensuite étendu vers le nord et l'ouest de l'Asie. La présence actuelle de l'espèce dans la majeure partie de l'Europe ne peut toutefois s'expliquer par une extension naturelle à partir de l'Asie. En effet, certains fossiles découverts en Europe occidentale sont âgés de huit à seize millions d'années (ère tertiaire) et appartiennent à des oiseaux apparentés à un genre très différent – le genre *Lophura* – alors que d'autres, plus récents – antérieurs à 8 500 ans avant J.-C. et proches des espèces présentes actuellement sont souvent douteux – ils ont pu avoir été enfouis récemment par des renards ou des blaireaux creusant leurs terriers à travers les différentes couches géologiques –, ou trop anciens pour être les ancêtres directs de nos oiseaux. Les différentes glaciations ont probablement fait échouer ces éventuelles tentatives d'extension puisqu'il n'y a pas de fossiles de cette époque plus au sud.

Par contre, des fossiles remontant à la haute Antiquité découverts en Grèce et dans le Caucase sont très certainement les restes des ancêtres des populations actuelles. Il en est de même de ceux datant du début de l'ère chrétienne, trouvés en Italie, ou du Moyen Âge, découverts dans de nombreux pays d'Europe.

L'origine des oiseaux présents en Grèce il y a plus de trois mille ans est controversée. Certains pensent qu'ils proviennent d'une extension de l'espèce à partir du Caucase vers les pays d'Europe proche de la mer Noire : Grèce, Turquie et Bulgarie. D'autres estiment que ce sont probablement les Argonautes partis à la recherche de la Toison d'Or, vers 1250 avant J.-C., sous la direction de Jason, qui furent à l'origine de la présence du Faisan en Europe. Des sujets furent capturés, dit-on, sur les bords du Phaxe, fleuve qui arrosait l'ancienne Colchide, située entre la mer Caspienne et la mer Noire, à l'emplacement des régions actuelles de l'Arménie et du Caucase (le nom de Faisan, ainsi que celui de la famille à laquelle il appartient, les Phasianidés, tire son origine de cette région).

Ce sont sans doute les Romains qui furent ensuite les premiers artisans de sa dispersion en Europe. Ils l'ont découvert lors de la conquête de la Grèce au II^e siècle avant Jésus-Christ et en firent, par la suite, un oiseau d'ornement qui les accompagnait pendant leurs conquêtes. Le rôle des grands navigateurs – au même titre que celui de Jason – fut également important, tout comme celui des relations diplomatiques, car des faisans furent souvent offerts à de grands personnages et firent ainsi leur apparition dans plusieurs pays, à partir du XVI^e siècle, mais surtout depuis le siècle dernier. L'examen des témoignages du mode de vie de nos ancêtres – archives, représentations de scènes de chasse et œuvres d'art diverses – peut également apporter des indications sur sa progression, de même que les menus proposés aux différentes époques. On apprend ainsi que le Faisan figurait à la table des Anglais au début du XI^e siècle et qu'un



peu plus tard, dans ce même pays vers 1060, les chanoines, au cours du jeûne qui suivait la Saint-Michel, ne pouvaient consommer que douze merles, deux pies, deux perdrix ou un faisán.

La présence de faisans, au moins en captivité, a été confirmée au IV^e siècle en Allemagne, au IX^e siècle en France sous Charlemagne, au XI^e siècle en Angleterre, au IX^e siècle en Suisse, au XVIII^e siècle en Hollande et au XIX^e siècle en Belgique, Norvège, Finlande et en Union soviétique. Il n'aurait été réintroduit dans le Caucase que vers 1930. Il est cependant plus probable, si l'on admet que les Romains élevaient cet oiseau, qu'il fit une première apparition il y a deux mille ans environ en Italie, en Allemagne, en France et dans divers pays d'Europe occidentale, à l'exclusion des pays du pourtour méditerranéen, comme l'Espagne, le Portugal et l'Afrique du Nord. Il est apparu aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle – après que des essais aient échoué au siècle précédent – et au Canada au début du XX^e siècle, dans ce cas aussi après plusieurs tentatives infructueuses. Il est également présent dans quelques îles du sud de l'Australie et en Nouvelle-Zélande depuis le milieu du XIX^e siècle.

Ainsi, bien qu'il soit parfois difficile, en raison de la poursuite d'un grand nombre d'opérations de lâchers, de toujours confirmer la présence de populations réellement naturelles, l'espèce paraît s'être acclimatée grâce à l'Homme dans une grande partie de l'Europe occidentale – de l'Espagne à la Finlande – en Amérique du Nord, au Chili, en Nouvelle-Zélande et dans quelques îles australiennes.

ÉVOLUTION DE L'ESPÈCE EN FRANCE

En France, comme dans d'autres pays, le Faisan commun est resté pendant plusieurs siècles un oiseau de volière ou de parc. S'il vécut en nature, ce fut à proximité de ces élevages. Ce n'est, semble-t-il, qu'à partir de la fin du XVI^e siècle qu'il commença à peupler nos forêts et se répandit dans les chasses des grands seigneurs, au centre et au nord de la France, ainsi qu'en Corse et en Provence, « ... régions où ils étaient si nombreux aux environs de 1750 qu'on se serait cru en Colchide¹². »

Après la Révolution, l'excès des prélèvements résultant de la démocratisation du droit de chasse faillit faire disparaître l'espèce, chacun souhaitant bénéficier de ce gibier réputé, à qui l'on accordait, par ailleurs, des propriétés médicinales : « ... son usage est salutaire aux épileptiques et à tous ceux qui ont été atteints de convulsions. On se sert de son fiel pour dissiper les taches de la cornée et sa graisse appliquée extérieurement fortifie les nerfs, dissipe les douleurs de rhumatismes et résoud les tumeurs. » Au début du XX^e siècle, les avis sur l'importance des populations naturelles laissent entendre qu'elles avaient beaucoup diminué, même s'il était souvent fait mention de fortes concentrations dans l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Sologne et quelques départements du nord. Charlier (1936) prétend qu'on ne le rencontrait plus guère qu'en Corse, à l'état naturel, ce gibier ne pouvant être « que le fruit d'un élevage et d'une protection spéciale », comme c'est le cas dans les grandes chasses privées de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de la Marne.



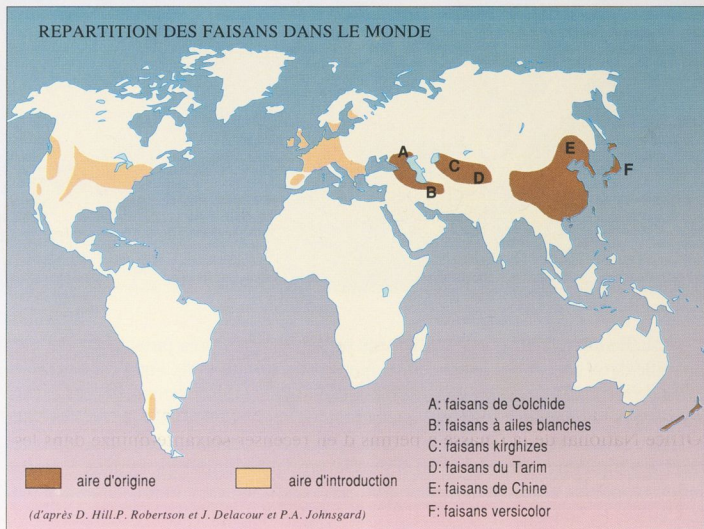
Actuellement, bien que l'espèce soit présente à peu près partout en dessous de mille deux cents à mille cinq cents mètres, les populations que l'on peut qualifier de naturelles sont en général peu développées, relativement isolées et leur nombre probablement inférieur à la centaine. Une enquête réalisée en 1987 par l'Office National de la Chasse a permis d'en recenser soixante-quinze dans les quatre-vingt départements ayant répondu aux questionnaires. Quelques populations sont bien connues dans des régions très différentes, comme le Nord, l'Est, le Centre, le Sud-Est ou le Massif central. Certaines résultent d'introductions

récentes et d'autres, plus anciennes, remontent au début du siècle. Un point commun cependant : elles ne survivent que grâce au souci de gestion manifesté par les personnes qui s'en occupent. Elles sont beaucoup moins nombreuses dans le Sud probablement parce que la tradition de la chasse du Faisan dans cette partie de la France est plus récente et moins développée mais des expériences montrent qu'il pourrait cependant s'y adapter dans de bonnes conditions. Dans la plupart des cas, les populations de faisans sont considérées comme « mixtes », ou semi-naturelles, étant renforcées régulièrement, le plus souvent chaque année, par des oiseaux issus d'élevage. Dans ces populations, la proportion d'animaux nés sur le terrain est très variable et d'ailleurs généralement inconnue. Presque nulle dans les régions peu favorables à l'espèce, elle peut atteindre plus de cinquante pour cent là où les lâchers ne sont destinés qu'à compléter la reproduction naturelle.

LE FAISAN FAIT-IL PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE ?

L'exposé de l'historique et de la situation actuelle du Faisan en France amène à se poser la question de son appartenance à notre faune.

La question n'est pas nouvelle. Charlier (1936)² rappelle qu'au moment de la Révolution le Faisan avait complètement disparu dans les bois où il s'était trouvé livré à lui-même et cite Cherville : « Le jour où on cessera de protéger sa multiplication, sera bien près de celui où il aura cessé d'exister », ainsi que le duc de Penthièvre, au XVIII^e siècle : « L'impossibilité d'acclimatation absolue dans nos contrées ne tient pas à la délicatesse de son tempérament. Il

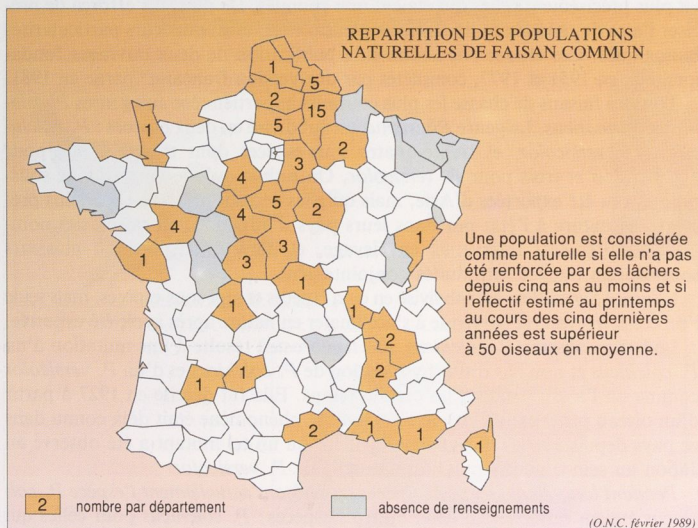


supporte à merveille les froids de nos latitudes. Les habitudes mixtes du faisán qui est tour à tour l'hôte des bois et de la plaine, ses instincts vagabonds et la grosseur de son corps seront toujours pour lui des causes de destruction dans des contrées aussi peuplées que la France.»

De fait, la situation du Faisán est assez paradoxale. Il supporte remarquablement des conditions de vie assez rudes et s'acclimate à des milieux très divers, mais disparaît souvent sans que l'on puisse toujours l'expliquer. Très rusé, il parvient à se cacher dans la moindre touffe d'herbe et se révèle cependant particulièrement sensible à la prédation. Il est présent en Europe depuis plus de trente siècles et fait, depuis des centaines d'années, le bonheur des chasseurs qui vantent ses qualités de vol et sa défense devant les chiens mais reste considéré comme un gibier artificiel.

Il faut bien admettre que les populations de faisans sauvages doivent être particulièrement protégées, mais cette situation n'est-elle pas de plus en plus fréquente pour la Perdrix grise, la Perdrix rouge ou le Lièvre, jusque dans les milieux qui leur sont les plus favorables ? Il ne viendrait à l'idée de personne de nier que l'image d'un faisán à l'orée d'un bois est naturelle, même si sa présence est soutenue par une gestion rigoureuse, des apports de nourriture ou, plus artificiellement, par des repeuplements réguliers comme le faisaient déjà nos Anciens.

Aux États-Unis, dans le seul État de l'Ohio où ils furent introduits à grande échelle en 1930, il était prélevé jusque dans les années 1950 de cinq cent mille à un million de faisans par an alors que trente mille oiseaux seulement étaient lâchés³. Au nord de l'Italie, près de dix mille faisans sauvages sont capturés chaque année sur un territoire cultivé de 18 000 ha. Cela constitue bien la preuve de sa capacité à s'adapter sur de grandes surfaces.



LES FAISANS DANS LE MONDE

NOS FAISANS
DE CHASSE
APPARTIENNENT
AUX GENRES
PHASIANUS ET
SYRATICUS

UNE CLASSIFICATION DIFFICILE

Depuis plusieurs siècles, les scientifiques s'efforcent de classer de façon logique les animaux de notre globe. Au fur et à mesure de l'acquisition des connaissances, des critères de plus en plus nombreux et précis sont utilisés comme support à une classification qui se complique peu à peu. Il faut retenir que les Faisans appartiennent à l'ordre des Galliformes ou Gallinacés, à la famille des Phasianidés, — où l'on trouve également les Perdrix, les Cailles et les Colins —, et à la sous-famille des Phasianidés caractérisée par des mâles de grande taille et possédant un plumage ornemental très coloré.

La classification des Phasianidés en genre, espèce et sous-espèce a beaucoup évolué depuis plus de deux cents ans. En effet, Linné, en 1758, reconnaissait 12 genres, 63 espèces et 1 sous-espèce, Beebe, en 1918, reconnaissait 19 genres, 63 espèces et 49 sous-espèces, Peters, en 1934, reconnaissait 21 genres, 50 espèces et 106 sous-espèces, enfin, Delacour, en 1977, reconnaissait 16 genres, 49 espèces et 124 sous-espèces.

Ce dernier compléta les monographies de ses illustres prédécesseurs, grâce aux renseignements qu'on lui communiqua du monde entier, et aux sept expéditions qu'il organisa jusqu'en 1939 en Asie. Il découvrit de nouvelles espèces et décrivit plus précisément celles qui étaient mal connues. De plus, il s'efforça de préciser l'aire de répartition de chacune d'entre elles, ainsi que leurs particularités biologiques. Ces études ont abouti à la publication de deux ouvrages fondamentaux en 1951 et 1977, complétés par une version française⁴ parue en 1981.

Tous les faisans de chasse les plus courants appartiennent aux genres *Phasianus* et *Syraticus*. Le genre *Phasianus* est subdivisé en deux espèces : *P. colchicus* et *P. versicolor*, et trente-quatre sous-espèces dont trente et une pour *P. colchicus* et trois pour *P. versicolor*. On estime qu'une vingtaine de sous-espèces ont été exportées d'Asie, mais qu'elles ne sont probablement plus présentes en nature à l'état pur dans leurs pays d'adoption, en raison des nombreux croisements intervenus en élevage, et dans les régions où plusieurs sous-espèces ont été introduites conjointement.

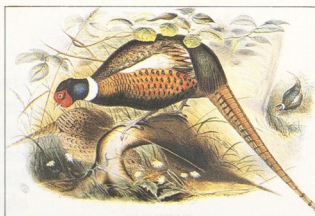
Le genre *Syraticus* est subdivisé en cinq espèces et sept sous-espèces, mais seule l'espèce *S. reevesi* est parvenue à s'acclimater en nature après avoir été exportée.

Le Faisan obscur (*P. colchicus mut tenebrosus*) résulte d'une mutation d'un *P. colchicus* et non pas d'une hybridation de *P. colchicus* et d'un *P. versicolor* comme on l'a cru pendant un certain temps. Elle fut décrite en 1927 à partir d'un oiseau provenant d'Angleterre, mais le phénomène était déjà connu dans ce pays depuis 1880. On signale également qu'un tel mutant a été observé au Japon au sein d'une population naturelle de *P. versicolor*.

Pendant longtemps, les sous-espèces composant actuellement l'espèce *P. colchicus* étaient rattachées à deux ou trois espèces : *P. colchicus* pour celles qui



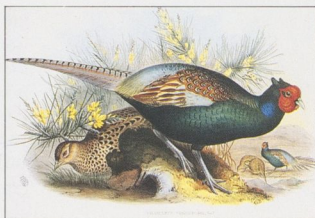
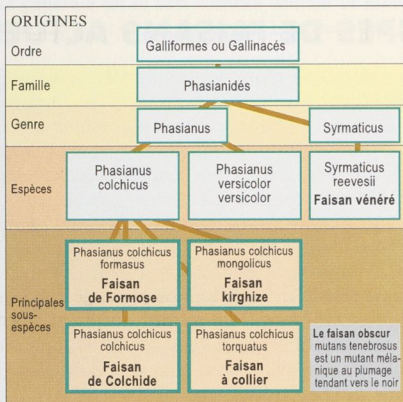
Phasianus chrysomelas



Phasianus colchicus



Phasianus shawi



Phasianus versicolor



Phasianus colchicus



Syrmaticus reevesi



Phasianus torquatus



Phasianus mongolicus

vivent à l'ouest de l'Asie, *P. torquatus* pour celles qui vivent à l'est et, pour certains taxonomistes, *P. tarimensis* pour les oiseaux vivants au nord-est du Turkestan chinois. De nos jours, les taxonomistes sont d'accord pour ne reconnaître que deux espèces en se basant sur les différences observées au niveau de leur aire géographique et des couleurs dominantes du plumage des mâles : *P. colchicus* occupe la partie continentale de l'Asie et l'île de Formose – les coqs ont tous un manteau rouge ou jaune cuivré et les côtés de la poitrine et des flancs plus ou moins barrés de noir métallique pourpré ou verdâtre – ; *P. versicolor* occupe le Japon – les coqs ont le manteau et les parties inférieures à dominante verte et n'ont pas de collier.

LES GROUPES DE FAISANS ACTUELS

On constate que les naturalistes n'ont pas toujours été d'accord sur la classification des faisans et qu'ils ne le seront probablement pas totalement dans l'avenir. Cela n'est pas étonnant puisque, comme le souligne J. Delacour² : « Ils sont tous absolument semblables par les mœurs et le comportement, à part quelques différences sans importance dues aux conditions locales », et que, par ailleurs, toutes les formes connues «... se remplacent l'une l'autre géographiquement et se croisent constamment si elles sont mises en contact en produisant des hybrides tout à fait féconds et qu'il est hors de doute qu'elles constituent un grand ensemble que les taxonomistes progressistes appellent une super espèce. » Comme ce sont les variations du plumage des coqs qui sont alors utilisées en priorité pour différencier les oiseaux occupant diverses zones géographiques, la diversité des coloris, résultant de l'évolution naturelle des souches locales et des croisements permanents, incite à distinguer de nombreuses sous-espèces bien que ces subdivisions n'aient, dans ces conditions, pas beaucoup de valeur au point de vue systématique. J. Delacour a, pour sa part, distingué cinq groupes géographiques bien marqués délimitant des « semi-espèces » de *P. colchicus*⁵.

LES FAISANS DE COLCHIDE

Les Faisans de Colchide (Black Necked Pheasants) furent les premiers introduits en Europe par les Grecs et les Romains. Ils n'ont pas de collier et sont les plus pourpres de tous les faisans. La tête, le cou et la gorge sont à dominante bleu verdâtre et vert. La couverture des ailes ainsi que les rémiges sont brunes plus ou moins foncées avec des barres fauves et noires. La poitrine et les flancs sont rouge cuivre. Le ventre est noirâtre à roussâtre. La queue est brun pâle avec des barres noires. Le groupe rassemble quatre sous-espèces originaires de la Transcaucasie, ainsi que du nord-ouest au sud-est de la mer Caspienne. On ne les trouve plus dans plusieurs de leurs régions d'origine et leur avenir est incertain.

LES FAISANS À AILES BLANCHES

Les Faisans à ailes blanches se distinguent des Faisans de Colchide par la couverture des ailes blanche avec des bordures châtain, le dos d'un rouge plus vif,

les parties inférieures du corps plus vertes et plus pourpres et, pour certains, une bande blanche autour du cou plus ou moins prononcée. Le groupe rassemble six sous-espèces parmi lesquelles le Faisan du Prince de Galles (*P. c. principalis*) qui semble être le seul à avoir été introduit en Europe. Ce faisan, ainsi que le Faisan de Yorkland, *P. c. shawi*, qui vit en haute altitude entre 1 000 et 1 500 mètres, ne peuvent rencontrer que très rarement d'autres sous-espèces.

LES FAISANS VERSICOLOR

Ces Faisans, plus petits et moins lourds que les *Colchicus*, n'ont pas de collier blanc. La teinte générale est le vert sombre brillant et mordoré. On distingue trois sous-espèces qui vivent toutes au Japon. L'espèce a été importée en Europe.



REMERCIEMENTS

L'éditeur et les auteurs remercient de leur compréhension Jean Servat, directeur de l'Office national de la Chasse ; Guy Pringalle, directeur-adjoint de l'Office national de la Chasse ; Paul Havet, chef du service technique de l'Office national de la Chasse ; Jean-Paul Widmer, directeur des Chasses présidentielles de Rambouillet-Marly ; Pierre Watcher et l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs.

Les auteurs remercient de leur collaboration Jean-Claude Allenet, Jean-Claude Berthos, Jean-Louis Bouldoire, Stéphane Marchandeu, Jean Matheron, François Reitz, ainsi que Véronique Dimeck et Corinne Verger.

Ils remercient plus particulièrement Madeleine Linette pour sa compétence et sa compréhension lors de la finition et de la mise en page de l'ouvrage.

Conception maquette intérieure : Esther Cavalié et Xavier Bourret
Réalisation : Marie-Pierre Poiroux
Photocomposition : CGP
Photogravure : FNG

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

